

## Lettre d'information N°36 - 1 octobre 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



## A la une

**Répartition du budget de l'Agriculture 2021 :** En 2021, le ministère de l'Agriculture sera doté de 4,8 md€, soit « *une stabilité »* par rapport à la loi de finances 2020. *En savoir plus* 

**Projet de loi de Finances 2021 :** Le projet de loi de Finances 2021 a été dévoilé ce lundi 28 septembre 2020. Zoom sur quelques mesures. *En savoir plus* 

**Financement de la sécurité sociale 2021 :** Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2021, présenté le 29 septembre 2020, comporte peu de mesure agricole. *En savoir plus* 

## Dans le reste de l'actualité

**Modulation du taux de l'allocation d'activité partielle :** Le décret n° 2020-1170 du 25 septembre 2020 modifie le décret n° 2020-810 du 29 juin 2020 portant modulation temporaire du taux horaire de l'allocation d'activité partielle. *En savoir plus* 

**Débat sur l'agriculture :** 125 personnes tirées au sort se sont réunies du 25 au 27 septembre 2020 au sein de l'Assemblée citoyenne sur l'agriculture (ACA) pour définir un nouveau contrat social pour l'Agriculture. *En savoir plus* 

**Allocation de proche aidant :** Depuis le 1er octobre 2020, une allocation journalière permet de soutenir financièrement les personnes qui s'occupent partiellement ou à temps plein d'un proche malade dépendant ou en situation de handicap. *En savoir plus* 

**Piégeage des sangliers :** Un projet d'arrêté relatif au piégeage du sanglier est mis en consultation publique jusqu'au 13 octobre 2020. Toute personne peut exprimer son avis sur le texte. *En savoir plus* 

**Recensement agricole :** Jeudi 1er octobre est lancé le recensement agricole 2020, cette opération décennale européenne est obligatoire. La collecte de cette enquête se déroulera jusqu'en avril 2021. *En savoir plus*